

Modalités d'inscription

Vous souhaitez que votre enfant suive ses études au collège PIC LA SALLE.

Nous vous remercions de la confiance que vous exprimez ainsi à notre établissement et de l'intérêt que vous portez à notre Projet Educatif.

L'admission et l'inscription se déroulent en trois étapes :

1^{er} ETAPE : LA PRE-INSCRIPTION :

Vous renseignez en ligne le formulaire de pré-inscription (lien à venir sur le site www.pic-lasalle-beziers.fr)

- Date d'ouverture en ligne pour les candidatures 6èmes : **1er octobre de l'année scolaire en cours.**
- Date d'ouverture en ligne pour les candidatures 5ème, 4ème, 3ème : **à partir de la rentrée des vacances d'hiver.**

Votre dossier sera traité après réception des pièces à fournir dans le formulaire.

Si le dossier est accepté, un rendez-vous est pris et le jeune et ses parents sont reçus soit par les coordinatrices de niveau soit par la cheffe d'établissement.

2^{ème} ETAPE : L'ADMISSION : A l'issue de l'entretien avec la cheffe d'établissement ou l'une des coordinatrices, 3 cas peuvent se présenter :

- Le projet de la famille, de l'élève candidat et notre projet éducatif s'accordent : l'admission est alors prononcée et un identifiant Ecole Directe vous est envoyé par mail.
- Le projet de la famille, de l'élève candidat et le nôtre se rencontrent mais un délai s'impose pour que l'élève candidat fasse ses preuves.
- Le projet de la famille, de l'élève candidat et le nôtre manquent de points communs : l'admission ne peut pas être prononcée.

3^{ème} ETAPE : L'INSCRIPTION : Vous avez présenté la candidature de votre enfant (étape 1), son admission vous a été notifiée (étape 2), il reste maintenant à nous engager mutuellement.

Vous vous engagez :

- En complétant le dossier d'inscription sur le site www.ecoledirecte.com, en y joignant **toutes** les pièces demandées (*), dans un délai de **15 jours** suivant le RDV.
- En versant les frais d'inscription (210 euros dont 25 euros de caution). Si vous payez par chèque, merci de le libeller à l'ordre de l'OGESCA PIC LS et d'indiquer au dos le nom, prénom et niveau de classe de votre enfant.

Nous nous engageons à l'inscrire définitivement dès réception de :

- Ce dossier de scolarisation complet et signé
- L'avis du conseil de classe notifiant le passage en classe supérieure
(Pensez à nous faire parvenir au fur et à mesure les livrets trimestriels d'évaluations du CM2)

N'hésitez pas à contacter le service comptable ou administratif au 04.67.49.81.50 si vous avez besoin de précisions.



(*) Contrat de scolarisation signé, coupon acceptant le règlement financier et son annexe signés, autorisation de prélèvement et RIB, le règlement intérieur signé, RGPD signé, document relatif à l'adhésion à La Salle liens international et cotisation A.P.E.L. signé, autorisation de sortie SVT/EPS signée, 1 photo d'identité de l'enfant, copie du carnet de vaccination, du livret de famille, de la pièce d'identité de l'élève, de la carte vitale ou son attestation, en cas de séparation jugement et lettre de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant au PIC LA SALLE.